

Kigali, le 9 mars 1956

P.S.

676 / P
21/3/56

N° 1503

OBJET:

R a g e
2621.i/S.V.

A Monsieur l'Administrateur du Territoire

de et à

K i b u n g u

07/1



avis pour

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'attire votre attention sur l'ordonnance n°54/28
du 20 février 1956 (B.O.R.U./ n°4 du 29/2/56)

Je vous prie de la porter à la connaissance de vos
administrés européens, asiatiques et indigènes.

L'avis au public reproduira obligatoirement les
articles 1 - 2 - 3 de l'ordonnance 54/28.-

Le Résident du Ruanda, M. DESSAINT,